

Déclaration liminaire SNUipp-FSU12

CAPD du 12/12/2017

Monsieur le Directeur Académique
Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Ainsi les évaluations PIRLS ont livré leur verdict et les résultats publiés ne sont pas glorieux pour l'école française : non seulement les performances en lecture des écoliers français se situent en dessous de la moyenne mais en plus leurs résultats se sont dégradés par rapport aux évaluations précédentes. Le SNUipp-FSU, loin de mettre en cause la validité de cette évaluation, entend au contraire en tirer toutes les conséquences et participer à l'élaboration de solutions.

Oui, envisager de véritables leviers d'actions, loin des fausses solutions préconisées par notre ministre de l'Education Nationale, solutions simplistes, démagogiques et totalement à côté de la plaque. Qui peut croire en effet que les difficultés de lecture, qui plus est quand il s'agit de compréhension, pourrait trouver l'ombre du début d'une solution dans une dictée quotidienne ? Qui peut croire que ce sont de nouvelles évaluations qui aideront les élèves à mieux comprendre ? Qui peut croire que c'est en sortant les activités de compréhension de la classe pour les reléguer aux temps d'APC que les résultats s'amélioreront. Quiconque a quelques connaissances de ce qu'est un élève ou du fonctionnement d'une classe, nous tous réunis ici en l'occurrence, jugera ces propositions pour le moins risibles.

D'ailleurs, notre ministre aurait été mieux inspiré d'utiliser les résultats de l'enquête PIRLS pour remettre en question les contre-vérités qu'il distribue sans modération aux médias depuis son arrivée. Car si effectivement l'enquête PIRLS pointe les insuffisances des élèves français en compréhension, elles montrent par ailleurs leur bon niveau de maîtrise du code. Non, Monsieur Blanquer, le problème n'est pas focalisé sur le CP, les professeurs des écoles ne sous-investissent pas l'enseignement du code, la question des méthodes globales ou syllabiques n'est pas pertinente pas plus que celle du manuel utilisé, la lumière ne viendra pas d'une méthode miracle pas plus que du recours exclusif aux neurosciences. On pourrait ajouter à cet inventaire que l'utilisation du téléphone portable, que la soi-disant disparition des jeux de ballon ou des parties de chat dans les cours de récréation ne sont pas les défis premiers que l'école primaire doit affronter. Tout ceci pourrait prêter à faire sourire les professionnelles que nous sommes si on occultait les effets ravageurs pour l'image de l'école dans l'opinion publique, dégradation de l'image et discrédit que les enseignants paieront le prix fort...

Notre ministre aurait tout autant été inspiré de rapprocher les résultats de l'évaluation PIRLS d'autres données issues d'enquêtes internationales. Car si l'école française peine à enseigner la compréhension en lecture et à résorber les inégalités, elle se caractérise aussi par des effectifs par classe les plus élevés, un nombre d'heures devant élèves et un temps de travail effectif parmi les plus hauts, des salaires enseignants parmi les plus faibles, une formation continue quasi-inexistante. Enseigner la compréhension en lecture ou plus largement solutionner la difficulté scolaire est une affaire complexe et longue qui, pour le SNUipp-FSU, réclame du temps, du travail en groupes réduits d'élèves, de la concertation entre enseignants, de la co-intervention, des enseignants reconnus et une formation de haut

niveau. C'est ce que s'emploie à faire et à promouvoir le SNUipp-FSU par exemple en organisant ses universités d'automne qui permettent aux collègues de rencontrer l'ensemble des disciplines de la recherche ou en lançant son appel pour que l'intégralité de la recherche soit prise en compte par l'Education Nationale.

En second lieu, nous souhaitons intervenir sur le sujet principal de cette CAPD, à savoir les promotions. Dorénavant, l'avancement dans la carrière devrait se faire selon un rythme unique pour toutes et tous. Mais aux 6ème et 8ème échelon, 30 % des enseignant-es pourront bénéficier d'une accélération d'une année sur la base du résultat d'un rendez-vous de carrière qui maintiendra un système injuste de promotions. De plus, au-delà de la hors classe actuelle qui devrait concerner tous les enseignant-es, une classe exceptionnelle réservée à certaines fonctions va être créée : les plus méritants auront accès à la classe exceptionnelle. Le SNUipp-FSU s'oppose à la création de ce nouveau grade qui profiterait à un nombre trop réduit de collègues au détriment des autres. Le SNUipp-FSU continue de porter la nécessité de déconnecter l'évaluation de la carrière et dénonce le fait que l'aspect pyramidal des corps d'enseignants soit renforcé. Nous demandons que l'ensemble des PE puisse atteindre la classe exceptionnelle avant la retraite et pointons la nécessité d'éviter l'engorgement dans ce grade qui est contingenté.

Par ailleurs nous tenons une nouvelle fois à dénoncer l'impossibilité pour nous d'effectuer notre travail paritaire. Comment vérifier le bon déroulement des opérations de promotions dès lors que nous ne disposons pas des informations de reclassement. Le SNUipp-FSU12 en fait une question de principe quant au fonctionnement paritaire. Nos instances nationales se sont adressées au ministère de l'Education nationale qui a indiqué que toute latitude était laissée aux directeurs académiques. Nous avons de plus, comme il est prévu dans les textes, sollicité la tenue d'une CAPD reclassement qui nous ouvre le droit à recevoir les documents nécessaires à la vérification des opérations. Or, les documents reçus, très parcellaires, ne le permettent pas. Le SNUipp-FSU12 envisage donc un recours à la CADA.